

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal  
Le bureau

## Extrait de procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil communal du 21 mars 2023

Présidence : Madame Delfina ORELLANA

Conseillers présents pour les votes : 36 + 1 (Présidente)

Le Conseil Communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

D'assermenter Monsieur Robert CRÜLL et Madame Cécile HARTWEG en remplacement de Monsieur Brian CHASSOT et de Madame Sarra ORELLANA tous deux démissionnaires.

D'accepter le préavis n° 01/2023 : Demande de crédit de CHF 98'000.- TTC relatif à la désaffectation partielle et divers aménagements du cimetière

Oui : 36 voix      Non : 0      Abstention : 0

D'accepter le préavis n° 02/2023 : Demande de crédit de CHF 513'498.- TTC pour financer les études préalables à la phase d'exécution des travaux de réaménagement de la RC 80

Oui : 26 voix      Non : 5      Abstentions : 5

D'accepter le préavis n° 03/2023 : Demande de crédit de CHF 300'000.- TTC pour la mise en séparatif des collecteurs communaux du secteur des Alouettes

Oui : 35 voix      Non : 0      Abstention : 1

Le préavis n° 04/2023 agendé à l'ordre du jour a été retiré par la Municipale concernée, Madame Christel DETRAZ, pour une nouvelle présentation à une date ultérieure : Demande de crédit CHF 303'000.- TTC pour l'optimisation de l'éclairage public et mise en œuvre du plan directeur.

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

La Présidente  
Delfina ORELLANA



Le Secrétaire  
Georges DURAND